

Table des matières

Introduction	2
Règles de fonctionnement pour les formations commencées avant le 01/01/2013.....	3
Formations 2013.....	4
Nouvelles dénominations des diplômes	4
Principes d'organisation des formations 2013	4
Conditions d'inscription aux formations 2013.....	4
Inscriptions aux cours généraux « formations 2013 ».....	5
Inscriptions aux cours spécifiques basketball	6
Licences de coach pour la saison 2012-2013	7
Coach diplômé.....	7
Coach ayant entamé sa formation avant le 01/01/2013.....	8
Coach ayant entamé sa formation après le 01/01/2013.....	9
Remarques	11

Introduction

Depuis juin 2011, l'ADEPS a entamé une réflexion sur les modalités de formation des cours d'entraîneurs et ce pour l'ensemble des fédérations reconnues par la Communauté française.

Ainsi la réforme des cours de formation des entraîneurs telle qu'elle a été votée par les représentants des clubs lors de l'assemblée générale de l'AWBB du 24 mars 2012 et dont la date d'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2013 doit déjà faire l'objet d'une adaptation.

La principale innovation est la réintégration de cours généraux à tous les niveaux dont la réussite du test est une condition sine qua non pour l'inscription pour les cours spécifiques de Basket-ball.

Les nouvelles modalités de l'ADEPS entrent également en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Sur proposition de la direction technique, le conseil d'administration a dès lors envisagé une période de transition s'étendant du 1^{er} aout au 31 décembre 2012.

Période au cours de laquelle,

1. Une dernière session de cours animateur et niveau 1 (ancienne formule) sera organisée à la **Toussaint 2012**.
2. **Toutes les formations** des entraîneurs « nouvelle formule » seront adaptées quant :
 - A leur dénomination
 - A leur organisation
 - A leur contenu
 - Aux conditions d'inscription
 - A l'octroi des licences de coach

Règles de fonctionnement pour les formations commencées avant le 01/01/2013

Les candidats ayant débuté leur formation :

- en 2010, doivent présenter et réussir leur examen avant le 31/12/12
- en 2011, doivent présenter et réussir leur examen avant le 31/12/13
- en 2012, doivent présenter et réussir leur examen avant le 31/12/14

Pendant leur période de formation, ils peuvent disposer de 2 licences techniques « stagiaire » (une licence par saison, pour encadrer une seule équipe). Cf. tableau ci-dessous.

Les candidats « niveau 1 - 2012», ne doivent pas suivre les cours généraux ! (c'est-à-dire ceux qui se sont inscrits au plus tard à la session de Toussaint 2012)

Formations 2013

Nouvelles dénominations des diplômes

- « **Moniteur Sportif Initiateur** » (MSIn, ancien niveau 1)
- « **Moniteur Sportif Educateur** » (MSEd, ancien Niveau 2)
- « **Moniteur Sportif Entraîneur** » (MSEn, ancien Niveau 3)
- Chaque niveau comportera un tronc commun et 2 filières optionnelles :
 - o **Option « jeunes »** (jusque 16 ans)
 - o **Option « adultes »** (à partir de 14 ans)
- Un brevet « **Animateur** » existera toujours sous la forme d'un volet de la formation Moniteur Sportif Initiateur. Il comportera également les options « jeunes » ou « adultes ».
- RESUME DES DIPLOMES SPECIFIQUES BASKEBALL DELIVRES A PARTIR DU 01/01/2013

Intitulé de diplômes
Animateur option «jeunes»
Animateur option «adultes»
Moniteur Initiateur sportif option «jeunes»
Moniteur Initiateur sportif option «adultes»
Moniteur Educateur sportif option «jeunes»
Moniteur Educateur sportif option «adultes»
Moniteur Entraîneur sportif option «jeunes»
Moniteur Entraîneur sportif option «adultes»

Principes d'organisation des formations 2013

- **Tout candidat entraîneur peut s'inscrire et débiter à n'importe quel niveau de formation.**
MAIS toute formation entamée est **indivisible**.
- Toutes les formations sont modulaires de manière à ce que les candidats aient plusieurs occasions par an pour suivre chaque module.
- Toutes les formations seront accessibles en e-learning sur le site de l'AWBB.

Conditions d'inscription aux formations 2013

- Affiliation à l'AWBB ou à une fédération partenaire.
- Avoir 16 ans minimum le jour de l'examen pour Animateur et Moniteur Sportif Initiateur.
- Avoir 18 ans minimum le jour de l'examen pour Moniteur Sportif Educateur et Moniteur Sportif Entraîneur.
- Avoir réussi l'examen des **cours généraux** correspondant au niveau de cours spécifique AVANT le début de la formation spécifique.
- Etre en ordre de paiement du droit d'inscription.

Inscriptions aux cours généraux « formations 2013 »

via le site de l'ADEPS :

RENSEIGNEMENTS : <http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=707>

INSCRIPTION : <http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=1393>

- **Animateur** : pas de cours généraux
- **Moniteur Sportif Initiateur** : 20 heures

Cours :

MONS : du samedi 06/10/2012 au samedi 24/11/2012

LIEGE : du samedi 13/10/2012 au samedi 24/11/2012

LOUVAIN-LA-NEUVE : du samedi 20/10/2012 au samedi 17/11/2012

Examens :

MONS, LIEGE, LOUVAIN-LA-NEUVE : 2 sessions à prévoir en janvier 2013

DROIT D'INSCRIPTION : 30 € (formation et examens compris)

- **Moniteur Sportif Educateur** :
Informations disponibles à partir du 01/01/2013
- **Moniteur Sportif Entraîneur** :
Informations disponibles à partir du 01/01/2013

Inscriptions aux cours spécifiques basketball

Via le site de l'AWBB à partir du 01/01/2013

Le détail des contenus et du volume horaire sera présenté en décembre 2012.

Droit d'inscription : (prix pour des formules en externat comprenant : formation, examens, supports, accès e-learning et droits d'homologations compris) :

- **Animateur** :

Candidats sans diplôme basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **± 10 modules**) : 80€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±15 modules**) : 120€
- Inscription à 1 option en étant déjà diplômé dans l'autre : 50€

- **Moniteur Sportif Initiateur** :

Candidats sans diplôme basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±25 modules**) : 160€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±35 modules**) : 240€

Candidats diplômés ANIMATEUR basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±15 modules**) : 90€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±20 modules**) : 130€
- Inscription à 1 option en étant déjà diplômé dans l'autre : 50€

- **Moniteur Sportif Educateur** :

Candidats sans diplôme basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±55 modules**) : 440€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±75 modules**) : 600€

Candidats diplômés ANIMATEUR basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±45 modules**) : 370€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±60 modules**) : 490€

Candidats diplômés NIVEAU 1 basketball ou MSIn :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±30 modules**) : 270€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±40 modules**) : 350€
- Inscription à 1 option en étant déjà diplômé dans l'autre : 90€

- **Moniteur Sportif Entraîneur** :

Candidats sans diplôme basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±85 modules**) : 780€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±115 modules**) : 1040€

Candidats diplômés ANIMATEUR basketball :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±75 modules**) : 700€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±100 modules**) : 920€

Candidats diplômés NIVEAU 1 basketball ou MSIn :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±60 modules**) : 620€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±80 modules**) : 800€

Candidats diplômés NIVEAU 2 basketball ou MSEd :

- Inscription à 1 option (jeunes ou adultes **±30 modules**) : 350€
- Inscription aux 2 options (jeunes et adultes **±40 modules**) : 450€

Inscription à 1 option en étant déjà diplômé dans l'autre : 110€

- **Inscription à 1 module au choix (3 heures + accès e-learning 2 ans) : 10 euros**

Licences de coach pour la saison 2012-2013

Trois cas peuvent se présenter :

1. Coach diplômé
2. Coach en formation ayant entamé sa formation spécifique avant le 01/01/2013
3. Coach en formation ayant entamé sa formation spécifique après le 01/01/2013

Coach diplômé

Diplôme	Niveau de licence	Permet de coacher	Permet d'être assistant
Animateur	D	- Toutes les équipes de jeunes	- Toutes les équipes de jeunes - toutes les équipes seniors de niveau provincial
Niveau 1	C	- Toutes les équipes de jeunes - toutes les équipes seniors de niveau provincial	- Toutes les équipes de jeunes - toutes les équipes seniors de niveau provincial - toutes les équipes seniors de niveau régional
Niveau 2	B	- Toutes les équipes de jeunes - toutes les équipes seniors de niveau provincial - toutes les équipes seniors de niveau régional	- Toutes les équipes de jeunes - toutes les équipes seniors de niveau provincial - toutes les équipes seniors de niveau régional - toutes les équipes seniors de niveau national
Niveau 3	A	Toutes les équipes	Toutes les équipes

Coach ayant entamé sa formation spécifique avant le 01/01/2013

Formation en cours	Niveau de licence stagiaire	Permet de coacher OU Permet d'être assistant d'une seule équipe	
		Coach	Assistant
Animateur	D	- Une équipe de jeunes	- Une équipe de jeunes OU - Une équipe seniors de niveau provincial
Niveau 1	C	- Une équipe de jeunes OU - Une équipe seniors de niveau provincial	- Une équipe de jeunes OU - Une équipe seniors de niveau provincial OU - Une équipe seniors de niveau régional
Niveau 2	B	- Une équipe de jeunes OU - Une équipe seniors de niveau provincial OU - Une équipe seniors de niveau régional	- Une équipe de jeunes OU - Une équipe seniors de niveau provincial OU - Une équipe seniors de niveau régional OU - Une équipe seniors de niveau national
Niveau 3	A	Une équipe	Une équipe

Coach ayant entamé sa formation spécifique après le 01/01/2013

Dans le cadre de sa formation, un candidat pourra obtenir une licence technique stagiaire pour encadrer 1 équipe au cours de la saison 2012-2013 soit comme coach, soit comme assistant.

Le tableau suivant résume le niveau de l'équipe pouvant être encadrée en tant que **coach** par le candidat en formation.

Formation suivie	LIC COACH STAGIAIRE	PERMET D'ENCADRER 1 SEULE EQUIPE EN TANT QUE COACH											
		JEUNES								ADULTES			
		U10	U12	U14	U16	U18 PROV	U18 REG	U20 PROV	U20 REG	Plus basses divisions PROV	PROV	REG	NAT
Animateur option «jeunes»	LS U10	OUI											
Initiateur option «jeunes»	LS U12	OUI	OUI										
Educateur option «jeunes»	LS U14	OUI	OUI	OUI									
Entraîneur option «jeunes»	LS U16	OUI	OUI	OUI	OUI								
Animateur option «adultes»	LS ANI									OUI			
Initiateur option «adultes»	LS INI				OUI	OUI		OUI		OUI	OUI		
Educateur option «adultes»	LS EDU				OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Entraîneur option «adultes»	LS ENT				OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Association Wallonie Bruxelles de Basketball

Le tableau suivant résume le niveau de **l'équipe** pouvant être encadrée en tant qu'**assistant-coach** par le candidat en formation.

Formation suivie	LIC COACH STAGIAIRE	PERMET D'ENCADRER 1 SEULE EQUIPE EN TANT QU'ASSISTANT COACH											
		JEUNES								ADULTES			
		U10	U12	U14	U16	U18 PROV	U18 REG	U20 PROV	U20 REG	Plus basses divisions PROV	PROV	REG	NAT
Animateur option «jeunes»	LS U10	OUI	OUI										
Initiateur option «jeunes»	LS U12	OUI	OUI	OUI									
Educateur option «jeunes»	LS U14	OUI	OUI	OUI	OUI								
Entraîneur option «jeunes»	LS U16	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI				
Animateur option «adultes»	LS ANI									OUI	OUI		
Initiateur option «adultes»	LS INI				OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Educateur option «adultes»	LS EDU				OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Entraîneur option «adultes»	LS ENT				OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Remarques

1. Le règlement et l'attribution des licences de coach pour la saison 2013-2014 se trouvent dans le PV de l'Assemblée générale de l'AWBB du mois de mars 2012.
2. L'ensemble de la réforme de la formation sera présentée publiquement le samedi 15 décembre 2012 au Country Hall de Liège dans le cadre d'une journée de formation organisée par la direction technique.